

ANNEXE—Suite

N° du crédit	Service	Montant	Total
		\$	\$
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN (Fin)			
MINISTÈRE (Fin)			
PROGRAMME DE PAIEMENTS DE TRANSFERT AUX GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX			
45	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux — Paiements de transfert au gouvernement du Yukon inscrits au Budget.....	189,000,000	
50	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux — Paiements de transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest inscrits au Budget.....	727,000,000	
			3,321,573,500
INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE			
EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE			
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE			
1	Industrie et technologie — Dépenses de fonctionnement.....	177,963,000	
2	Industrie et technologie — Conformément à l'alinéa 6(1)(b) de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> , porter de \$2,500,000,000 à \$4,000,000,000 le plafond global des prêts pour la période comprise entre le 1 ^{er} avril 1985 et le 31 mars 1990.....	1	
5	Paiements à la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée.....	799,000	
10	Industrie et technologie — Subventions inscrites au Budget et contributions.....	702,168,000	
L15	Pour autoriser, conformément aux conditions prescrites par les règlements du gouverneur en conseil,		
	a) l'acquisition, l'achat, l'utilisation, la cession ou la vente, au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, l'option d'achat d'actions d'une société dans le cadre d'un prêt, d'une assurance-prêt ou d'une contribution accordée à cette société par Sa Majesté en vertu d'un programme autorisé par le gouverneur en conseil lorsque, de l'avis du ministre,		
	(i) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre ces options d'achat d'actions pour que Sa Majesté la Reine du chef du Canada puisse en profiter; ou		
	(ii) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre ces options d'achat d'actions de l'État dans le cadre d'un prêt versé ou assuré ou d'une contribution accordée; et		
	b) pour autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.....	300,000	
L20	Prêts, conformément aux conditions prescrites par les règlements du gouverneur en conseil à toute personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer ou qui participe à des activités de fabrication, de transformation ou de services dans des industries au Canada afin de favoriser la mise sur pied, la modernisation, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité de telles industries sur le plan international ou de les aider dans leur restructuration financière.....	500,000	
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS ET DES AUTOCHTONES			
25	Programme de développement économique des régions et des autochtones — Dépenses de fonctionnement.....	22,821,000	